



CP – CONCLUSIONS DU 1ER SOMMET SOCIAL EXTRAORDINAIRE : LANCEMENT DE LA STRATÉGIE 2025

Dans son Accord de Majorité, le Gouvernement a réaffirmé l'impérieuse nécessité d'une concertation sociale forte, reposant sur un dialogue social constant entre les partenaires sociaux et le Gouvernement. C'est pourquoi, à l'initiative du Ministre-Président et du Ministre de l'Économie et de l'Emploi, un premier Sommet Social Extraordinaire s'est tenu ce vendredi 10 octobre, réunissant l'ensemble des membres du Gouvernement et les membres du Conseil Economique et Social.

Le bilan des actions menées lors du Précédent Sommet Social de mai 2013 a mis en avant l'effet positif de la méthode. Déterminer, de commun accord avec les acteurs socio-économiques, les priorités à mettre en œuvre, assorties d'objectifs concrets, de moyens identifiés, accompagnés d'un échéancier clairement établi. Ce premier SSE avait alors donné lieu à la réalisation de nombreuses priorités, telles que le lancement de la Garantie pour la Jeunesse, le Plan d'action « Bruxellois dans la Fonction publique » ou encore le plan pluriannuel de formation.

Bruxelles est à un tournant de son histoire. 25 ans après sa naissance, notre Région est face à de nouvelles compétences, et de défis colossaux à relever. C'est pourquoi lors de ce Sommet Social Extraordinaire, le Gouvernement et les acteurs économiques et sociaux, se sont engagés à redynamiser l'économie bruxelloise, à travers une stratégie à l'horizon 2025.

Cette Stratégie se décline en deux axes majeurs :

L'axe Economie-Emploi fera de Bruxelles la Capitale belge et européenne de l'esprit d'entreprendre et de l'innovation.

L'axe Emploi-Formation s'attaquera au paradoxe de l'économie bruxelloise qui fait de Bruxelles la Région la plus riche du Royaume, mais avec un taux de chômage de sa population insupportable.

D'ici la fin de l'année, l'élaboration des deux axes de cette Stratégie fera l'objet d'une concertation préalable des acteurs concernés, notamment au sein d'une nouvelle Task Force opérationnelle regroupant les acteurs de l'Emploi, de la Formation, de l'Enseignement et les Entreprises, en vue de son adoption par l'organe de Concertation tripartite de la Région, le Comité Bruxellois de Concertation Economique et Sociale, lequel sera élargi aux commissions communautaires lorsque les domaines traités le nécessitent.

Ces deux grands axes seront ensuite traduits dans des priorités annuelles déterminées par le Gouvernement et les partenaires sociaux lors d'un Sommet Social précédant chaque rentrée parlementaire.

Le Premier Sommet d'aujourd'hui a donc non seulement acté le lancement de cette Stratégie 2025, mais a également déterminé la feuille de route des chantiers prioritaires à mener dans le cadre cette première année de législature.

Relevons notamment les priorités suivantes:

- La rationalisation des missions des différents organismes actifs en matière d'économie et la création d'un guichet unique de service et de soutien aux entreprises ;
- L'adoption d'un Small Business Act en vue de développer une administration orientée vers les PME et TPE ;
- La refonte de la législation relative aux aides économiques en vue de les conditionner à l'emploi et à l'accueil des stagiaires ;
- Le développement d'un package entrepreneurial de soutien aux PME et TPE (mise à disposition de locaux, bourses de démarrage, accès à des crédits, accompagnement personnalisé...) ;
- L'adoption d'une Alliance Emploi-Formation assortie d'objectifs chiffrés pluriannuels notamment en termes de taux de création d'emploi, de nombre d'accompagnements, de formations, de mises à l'emploi et de stages (FPI, stages de transition, stages en alternance...) ;
- La poursuite de la mise en œuvre de la Garantie pour la jeunesse avec la mise en place d'un « Contrat d'Insertion » de 12 mois à temps plein au sein des entreprises aussi bien publiques que privées afin d'offrir une première expérience de travail de qualité aux demandeurs d'emploi de moins de 25 ans n'ayant jamais trouvé d'emploi malgré leurs efforts depuis 18 mois ;
- Le développement d'un cadre unique de stages pour la Région, en vue d'en augmenter le nombre et la qualité ;
- Le développement d'un nouveau modèle de politique d'activation afin de réorienter les moyens prioritairement vers l'emploi des jeunes chômeurs bruxellois, les chômeurs de longue durée et les personnes infra-qualifiées ;
- Réformer la politique ACS et établir des synergies avec les moyens de la Garantie Jeunes et la politique d'activation afin de créer des emplois durables ;
- Le développement d'un nouveau cadre pour les « Titres-Services » afin d'orienter ce dispositif vers les personnes peu qualifiées et les chercheurs d'emploi de longue durée.

C'est donc une année chargée qui attend le Gouvernement et les partenaires sociaux. Conformément à la méthode souhaitée par le Gouvernement, le suivi de l'avancée des travaux se fera de manière régulière, sur base d'indicateurs précis, au sein du Comité Bruxellois de Concertation Economique et Sociale.

« Ce Premier Sommet Social est un moment important de cette législature. Les membres du Gouvernement et les interlocuteurs sociaux se sont engagés dans une stratégie prospective sur 10 ans afin de redonner un nouveau dynamisme économique à notre Région. Les réformes qui seront menées seront coordonnées et suivies de manière régulière par les membres du Comité Bruxellois de Concertation Economique et Social, l'organe de concertation tripartite de la Région. C'est un grand pas dans le développement du dialogue social bruxellois, mais également dans la réalisation des objectifs socio-économiques de notre Accord de Majorité. » a déclaré le Ministre-Président Rudi Vervoort à l'issue de la réunion.

« Le travail qui nous attend est gigantesque. Sa réussite ne sera possible que grâce à l'implication de toutes les forces vives. Mais elle sera également conditionnée par le réinvestissement dans le capital humain, véritable facteur de réussite en Région bruxelloise » a ajouté Didier Gosuin, Ministre de l'Economie et de l'Emploi.

Rendez-vous est donc d'ores et déjà pris en décembre, pour l'Adoption du texte complet de la Stratégie 2025 et ses deux axes majeurs, ainsi que le premier état d'avancement des priorités décidées aujourd'hui.